

Lyon, le 14.10.2021

Objet : Programmation « politique de la ville » 2022

Madame, Monsieur,

J'ai souhaité vous rencontrer récemment dans chaque arrondissement afin que nous puissions dialoguer sur les besoins des habitants des quartiers prioritaires. Ce temps de partage a été l'occasion de vous présenter les priorités de ma délégation à la politique de la ville et aux actions citoyennes en vue du lancement de la programmation 2022.

Je tiens à vous remercier pour la qualité de nos échanges et la poursuite de vos engagements en faveur de la transition écologique et sociale des quartiers prioritaires lyonnais.

Le contexte actuel reste marqué par les conséquences de la crise sanitaire qui impacte durement les habitants les plus fragiles.

Les diagnostics territoriaux que nous avons partagés, notamment les enquêtes écoute habitants, nous incitent à poursuivre plus que jamais nos efforts conjoints.

Le lancement de la programmation 2022 répond à la double volonté de poursuivre :

- la mobilisation des moyens de droit commun sur les objectifs du contrat de ville
- la simplification des procédures à l'égard des professionnels locaux et des associations grâce à des appels à projets thématiques communs à chacune des délégations de l'exécutif municipal.

C'est la raison pour laquelle, un travail conjoint est engagé entre les différents adjoints pour articuler les actions et les moyens du droit commun (culture, santé, et accès aux soins, d'emploi et d'insertion professionnelle, d'éducation et d'animation socio-éducative, de prévention de la délinquance) avec les moyens de la politique de la ville.

Ces crédits spécifiques permettront de financer des actions complémentaires d'accompagnement à la mise en œuvre des projets de territoire de la politique de la ville, pour les thématiques prioritaires suivantes :

- faire bénéficier les quartiers prioritaires de projets exemplaires en faveur de la transition écologique.
- renforcer les actions spécifiques en direction des jeunes et des femmes.
- renforcer le lien social en luttant contre l'isolement des publics les plus fragiles, en proposant des actions permettant de faire vivre la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.
- améliorer la vie quotidienne des habitants, dans le cadre de la gestion sociale et urbaine de proximité, au moyen de projets contribuant à améliorer le cadre de vie et à promouvoir la transition écologique.
- valoriser les quartiers et leurs habitants, à travers des projets contribuant à impliquer les habitants et favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes.
- favoriser l'insertion sociale des personnes les plus fragiles, en permettant d'améliorer l'accès aux droits et aux ressources numériques des services

publics, en proposant des actions collectives complémentaires aux logiques d'accompagnement individuel, ainsi que par des actions facilitant l'apprentissage de la langue française.

**Si vous souhaitez solliciter des subventions au titre de la politique de la ville, je vous invite à utiliser le nouveau portail des aides mis en place par la Ville de Lyon qui vous permettra de déposer vos demandes de façon dématérialisée et de disposer d'une interface pour l'ensemble de vos demandes de subvention adressées à la Ville :**

**<https://subventions-aides.lyon.fr/aides>**

**Je vous remercie de nous faire parvenir par ce biais vos demandes de subvention pour le 15 novembre prochain.**

La Direction du Développement Territorial, les équipes territoriales et thématiques mandatées par la Ville, l'Etat et la Métropole vous accompagneront tout au long du processus de programmation.

Dans l'espoir de pouvoir vous rencontrer prochainement, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Luc GIRAULT

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end and a period.